

rien été cependant : M. Venizelos, pour récompense de ses services, a dû quitter le sol ingrat de l'Hellade. Le roi Constantin est rentré en triomphe. En conséquence, malgré les résistances plus ou moins ouvertes de la diplomatie anglaise, il va falloir remettre à l'ordre du jour l'examen de toutes les questions orientales qu'on prétendait résolues définitivement. Que restera-t-il du traité de Sèvres dans l'avenir, nul ne saurait le prévoir. Une seule chose est certaine, qu'on le veuille ou non : la revision de ce pacte est, après la réunion de la Conférence de Londres, d'ores et déjà en principe, sinon chose décidée, du moins ouvertement envisagée. Le moment semble donc bien choisi pour examiner les conditions dans lesquelles se présentent en ce moment les diverses questions orientales. Voici trop longtemps que l'Europe en général et la France en particulier laissent leur politique orientale osciller au gré des événements. Qu'on se rappelle la ferme déclaration des puissances à l'ouverture des hostilités balkaniques, en octobre 1912, relativement à l'intégrité sacro-sainte de l'Empire ottoman, déclaration qui a abouti, on le sait, au démembrement de cet empire et aux annexions consacrées par les traités de Bucharest et d'Athènes. Il est temps que nous nous décidions à savoir ce que nous voulons faire en Orient, à avoir une politique nettement définie. On se propose ici de dégager les principes sur lesquels doivent se fonder cette politique.

A mon sens, elle doit présenter un double caractère : elle doit être européenne et elle doit être française. Ce qui n'a rien de contradictoire, on le verra. Elle doit être européenne en ce sens qu'elle doit non seulement établir en Orient une paix réelle, mais étouffer dans la mesure du possible les germes de troubles et d'hostilités, et par là garantir l'Europe contre les risques que le contre-coup des secousses orientales pourrait faire courir à la paix universelle. Mais en même temps cette politique doit tenir compte des intérêts de toute nature que, depuis des siècles, nous possédons en Orient. Comme d'ailleurs ces intérêts ne peuvent que souffrir de toute agitation, il s'ensuit que la politique française est essentiellement une politique de pacification réelle, par là elle est en même temps une politique européenne.

Or, si on juge par ce qu'a produit la politique suivie en Orient par les puissances de l'Entente depuis l'armistice, on ne sera pas long-